



# Association du hockey mineur d'Asbestos

## CODE D'ÉTHIQUE DES PARENTS

Il est important qu'une étroite collaboration existe entre les parents, l'école et le sport. Les parents soucieux du développement de leur enfant doivent s'intéresser à leur mieux-être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport. Ils doivent donc collaborer à l'utilisation du hockey comme moyen d'éducation et d'expression pour que leur enfant en retire des effets bénéfiques. Les parents doivent :

- A. Éviter toute violence verbale envers les joueurs et appuyer les efforts faits en ce sens.
- B. Ne jamais oublier que leurs enfants jouent au hockey pour leur propre plaisir, pas pour celui de leurs parents.
- C. Encourager leurs enfants au respect de la charte de l'esprit sportif, des règles du jeu et de celles de l'équipe.
- D. Reconnaître les bonnes performances de leurs enfants comme celles des joueurs de l'équipe adverse.
- E. Aider leurs enfants à chercher à améliorer leurs habilités et à développer leur esprit sportif.
- F. Apprendre à leurs enfants qu'un effort honnête vaut tout autant que la victoire.
- G. Juger objectivement les possibilités de leurs enfants et éviter les projections.
- H. Aider leurs enfants à choisir une ou des activités selon leurs goûts plutôt que leur imposer de jouer au hockey.
- I. Ne jamais tourner en ridicule un enfant parce qu'il a commis une faute ou qu'il a perdu la partie.
- J. Éviter la discrimination familiale à l'endroit des filles.